



faculté
de droit

master

DROIT DES CONTENTIEUX PUBLICS

Formation initiale / continue / alternance

Présentation

Le parcours Droit des contentieux publics vise à former des juristes généralistes et polyvalents mais dont la singularité est de privilégier et de maîtriser une approche contentieuse de l'action publique.

Objectifs et organisation

L'objectif général de la formation consiste à transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires afin qu'ils soient capables de conseiller, défendre voire juger l'administration en procès. Pour ce faire, le parcours privilégie une dimension pratique, d'une part, en ce qu'il constitue une formation en alternance, d'autre part, en ce qu'il a été conçu comme une préparation constante aux concours des métiers de la justice en droit public se proposant d'épauler les étudiants jusqu'à leur présentation auxdits concours. Cette ambition principale n'empêche pas le parcours de constituer une excellente formation à l'action publique, tout au moins à son versant contentieux, permettant également aux étudiants d'intégrer l'administration et notamment les nombreux services juridiques dont disposent les collectivités publiques.

Master 1

La première année, fondée sur un socle commun aux trois parcours de droit public mais incitant les étudiants à entamer leur spécialisation, est l'occasion de conforter et d'approfondir leurs connaissances en droit public (droit des contrats publics, droit du service public) tout en commençant à appréhender le versant contentieux de l'action publique (contentieux administratif, contentieux constitutionnel). Elle constitue la dernière année traditionnelle du cursus des étudiants tant du point de vue des matières enseignées que de l'implication attendue de leur part.

Master 2

Les enseignements dispensés privilégieront et approfondiront l'optique contentieuse (contentieux des contrats publics, des étrangers, de l'urbanisme) tant d'un point de vue théorique que dans un but pratique. Cette année se déroule entièrement en **alternance** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Les enseignements étant ramassés sur deux jours afin de permettre aux étudiants de travailler trois jours par semaine en juridiction, cabinet d'avocat ou au sein d'une collectivité publique. Les étudiants sont ainsi mis à la disposition d'un employeur qui les rémunère et qui leur permet de se familiariser avec la pratique du droit en général et du contentieux en particulier.

Équipe pédagogique

Pierre Bourdon, professeur des universités, droit public
Gwénaële Calves, professeur des universités en droit public
Maxence Chambon, maître de conférence en droit public
Stéphane Clot, 1^{er} conseiller Cour administrative d'appel de Versailles
Gesa Dannenberg, maître de conférences en droit public
Karine Parrot, professeur des universités en droit privé
Martin Quesnel, maître de conférences en droit public

Modalités d'inscription

Master 1

Être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université. Les candidats sont sélectionnés sur dossier et après entretien éventuel avec les responsables du parcours.

Master 2

Être titulaire d'un master 1 en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université.



DÉBOUCHÉS

- Magistrat administratif
- Avocat spécialisé en droit public
- Juriste au sein de collectivités ou d'entreprises publiques
- Juriste au sein d'administrations centrales

Contenu de la formation

MASTER 1

SEMESTRE 1

- UE 1 Fondamentale**
Théorie générale de l'État, Contentieux constitutionnel, Droit du service public
- UE 2 Unité de spécialisation**
Droit de l'urbanisme, Droit de la fonction publique, Droit public de l'économie, Droit européen et international des droits de l'homme, Droit de la vie politique
- UE 3 Unité de langue**
Anglais, allemand ou espagnol
- UE 4 Unité facultative**
Stage en droit / 2^d TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives

SEMESTRE 2

- UE 1 Fondamentale**
Histoire des idées politiques, Contentieux administratif, Droit public des contrats
- UE 2 Unité de spécialisation**
Droit de l'environnement, Droit des étrangers, Droit matériel de l'Union européenne, Philosophie du droit
- UE 3 Unité de langue**
Anglais juridique, allemand ou espagnol
- UE 4 Unité facultative**
Culture juridique au choix : Philosophie du droit ou Histoire du droit international
Stage en droit / 2nd TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives

MASTER 2

SEMESTRE 3

- UE 1 Majeure**
Théorie du contentieux administratif, Pratique du contentieux administratif
- UE 2 Mineure**
Contentieux constitutionnel, Contentieux des contrats publics, Contentieux des étrangers
- UE 3 Séminaires de spécialisation**
Contentieux des référés, Modes alternatifs de règlement des différends, Conférences d'actualité
- UE 4 Langue**
Anglais

SEMESTRE 4

- UE 1 Majeure**
Contentieux des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, Pratique du contentieux administratif
- UE 2 Mineure**
Contentieux de la QPC, Contentieux fiscal, Contentieux de l'urbanisme, Contentieux de la laïcité
- UE 3 Préparation aux concours**
Concours magistrats TA et CCA, CRFPA
- UE 4 Langue**
Anglais
- UE 5**
Mémoire, stage et rapport de stage



Plus d'informations sur la maquette de cours : www.droitucp.fr

Modalités de candidature

Voir la page de la formation sur www.droitucp.fr

Direction

M^{me} Dannenberg

M. Chambon

master.droit-contentieux.publics@ml.u-cergy.fr

CY Cergy Paris Université

Faculté de droit

Site des Chênes

33 boulevard du Port

95011 Cergy-Pontoise cedex

www.droitucp.fr

